

**NaturaGuinée**

Projet de préservation  
des espaces et espèces phares de Guinée



Financé par  
l'Union européenne



Wild Chimpanzee Foundation



Office Guinéen des Parcs et Réserves

# PROJET NATURA GUINEE

## TERMES DE REFERENCE

<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>CONSULTANT POUR L'EVALUATION DE GESTION AVEC L'OUTIL IMET DANS LE FUTUR PARC NATIONAL PINSELLI SOYAH SABOUYAH (PSS)</b>
<b>LIEU DE PRESTATION</b>	<b>ZONE FUTUR PARC NATIONAL PINSELLI SOYAH SABOUYAH (PSS) A MAMOU</b>
<b>LIEN HIERARCHIQUE</b>	<b>CHEF DU PROJET NATURAGUINEE</b>
<b>LIEN FONCTIONNEL</b>	<b>CHEF DU PROJET NATURAGUINEE</b>
<b>CATEGORIE</b>	<b>PRESTATAIRE</b>

### 1. Contexte et justification de la mission

La biodiversité de la Guinée est très riche, le pays abrite une partie importante de la forêt d'Afrique de l'Ouest, hotspot de biodiversité. Cependant, elle est fortement menacée par la surexploitation des ressources en bois (pour produire du bois-énergie et du bois d'œuvre), l'extension du front agricole avec la culture sur brûlis, les feux incontrôlés, le braconnage, le trafic international d'espèces sauvages, la faible gestion des aires protégées (parcs nationaux et forêts classées), la faible gouvernance environnementale, et le changement climatique. Les secteurs de l'agriculture et des mines/de l'énergie sont les principaux moteurs de la déforestation et de la perte de biodiversité. De plus, les populations rurales sont très vulnérables, souvent enclavées, avec une forte croissance démographique et dont les pratiques agricoles sont peu productives, non durables, et vulnérables au changement climatique.

La Guinée s'est cependant engagée à protéger sa biodiversité nationale en ratifiant des conventions internationales comme la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et s'est engagée, suivant l'objectif d'Aichi, à accroître de 15 à 25% du territoire national la superficie des aires protégées. L'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) souhaite notamment développer un réseau d'aires protégées composé de 17 parcs nationaux.

La présente action du programme NaturaGuinée vise à améliorer la résilience des écosystèmes, espèces phares et populations rurales de la Guinée. L'approche des trois piliers de NaturAfrica sera mise en œuvre, en combinant la conservation de la biodiversité via la gestion des aires protégées,

le développement d'une économie verte, et l'amélioration de la gouvernance territoriale. L'action sera divisée en deux volets : le volet territorial (conservation d'écosystèmes naturels) basé sur l'approche paysage de NaturAfrica et orienté vers la protection des Biomes « Savane » et « Forêt » et le volet thématique (conservation des espèces) qui se concentre sur la conservation des espèces phares de la Guinée au niveau national. Les paysages d'intervention du volet territorial de la présente action sont le Parc National de Badiar (Biome « Savane ») et le futur Parc National de Pinselli-Soyah-Sabouyah (Biome « Forêt »). Ces deux paysages ont été identifiés dans la stratégie de l'UE pour la conservation en Afrique comme espaces clés pour la conservation de la biodiversité et le développement sur le continent africain (WAF/KLCD).

Le paysage d'intervention de « Pinselli-Soyah-Sabouyah » (PSS) qui correspond au futur Parc National de PSS (302.975 ha) est situé dans les régions administratives de Mamou et Kindia et dans les préfectures de Kindia, Mamou et Faranah et est bordé au Sud par le Parc National d'Outamba-Kilimi en Sierra Leone. Il compte quatre communes rurales (Soyah, Madina Oula, Ouré Kaba et Maréla) et 129 villages. Le futur Parc National de PSS inclut les deux forêts classées de Pinselli (12.000 ha) et Soyah (7.223 ha) et l'aire de Sabouyah (112.788 ha) qui n'a pas de statut clair, considérée potentiellement comme une ancienne réserve illégale de chasse. Un arrêté ministériel instituant le processus de création du Parc National de PSS et présentant les limites provisoires du parc (302.975 ha) a été signé le 12 septembre 2022 par la Ministre du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

En collaboration avec l'Office guinéen des parcs nationaux et des réserves fauniques, la WCF a évalué l'efficacité de la gestion du PSS NP proposé à l'aide de l'outil intégré d'efficacité de la gestion (IMET) internationalement reconnu successivement en 2022 et 2023. L'outil IMET a été conçu pour contribuer à améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées et à atteindre les objectifs de conservation, en fournissant un soutien opérationnel aux autorités et aux gestionnaires des aires protégées dans la planification, la surveillance et l'évaluation. Pour la deuxième année de sa phase de création, le PSS a obtenu une note d'efficacité de 50,7 % en 2023, une augmentation significative par rapport à la note de 32,7 % enregistré en 2022.

## **2. Objectifs de la consultance**

Les objectifs de la consultance sont de :

- (i) Informer les participants sur l'intérêt des évaluations IMET dans les aires protégées, leur évolution dans le temps, son lien avec le financement des Aires Protégées et l'Observatoire Régional de la Biodiversité et des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest, et
- (ii) administrer le formulaire IMET à du futur Parc National Pinselli-Soyah-Sabouyah (PN PSS), pour évaluer et guider la formulation des objectifs du plan de gestion en cours d'élaboration.
- (iii) effectuer une analyse approfondie des données collectées afin d'orienter la gestion de l'aire protégée.

## **3. Fonctions / Responsabilités**

Sous la supervision générale du Directeur pays WCF et la co supervision directe des Responsables composantes des deux aires protégées, le Consultant sur la base d'une approche participative et itérative sera chargé de coacher l'évaluation de gestion à travers l'IMET en 4 étapes :

- La première étape consistera en une brève présentation du processus d'évaluation à l'aide de l'outil IMET. Cela permettra à tous les participants de se familiariser avec l'outil IMET et de contribuer plus efficacement aux échanges ;
- La deuxième étape consistera à évaluer l'efficacité de la gestion du PSS. Pour ce faire, une phase de remplissage des formulaires sera initiée avec l'ensemble des parties prenantes. Ensuite, une phase d'analyse sera menée pour chaque composante du cycle du projet. Cette phase sera basée sur les données communautaires, environnementales et économiques du PSS. Enfin, une phase de visualisation présentera les résultats des analyses sous la forme d'un graphique radial ;
- La troisième étape mettra en évidence les leçons apprises et les recommandations à faire à chaque cycle de projet dans l'utilisation de l'outil IMET ;
- La dernière étape sera un rapport d'évaluation qui servira d'outil d'aide à la décision et renforcera l'efficacité de la gestion du PSS.

#### **4. Livrables**

Il est attendu du consultant qu'il respecte les dates qui seront convenues pour les livrables suivants :

- L'évaluation de l'efficacité de la gestion du PSS est présentée sur la base des six éléments du cycle de gestion ;
- Les leçons apprises et les recommandations de l'évaluation de l'IMET sont prises en compte dans l'élaboration du plan de gestion ;
- Le rapport d'évaluation est préparé et disponible.

**NB :** Les documents soumis à la WCF doivent être de bonne qualité, présentés et articulés de manière professionnelle. Les règles de la WCF doivent être respectées en matière de logique rédactionnelle.

#### **5. Durée de la mission**

Le/la consultant(e) disposera **de 20 jours** ouvrables à partir de la date de signature du contrat de prestation pour produire le rapport sur l'étude de faisabilité ainsi que les livrables y afférents. Le/la consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec l'équipe WCF et partagera régulièrement les progrès et les avancées de l'étude.

Les engagements contractuels de la mission seront accomplis avec l'approbation du rapport final.

L'atelier aura lieu à Mamou/Guinée **du 18 à 21 mars** 2024 avec la participation de diverses parties prenantes.

## 6. Profil et Modalités de soumission

### Compétences techniques

- Avoir un diplôme en gestion des aires protégées, environnement ou tout autre domaine similaire ;
- Être reconnu comme coach Senior IMET ;
- Avoir assuré le lead des évaluations d'au moins 5 aires protégées en Afrique Subsaharienne ;
- Connaissance technique en collecte, traitement et analyse d'information ;
- Une parfaite maîtrise de la langue française et anglaise qui sera les langues de travail pendant toute la mission. La rédaction des rapports se fera en français.

### Proposition Technique

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Une approche méthodologique couplée à une proposition financière conformes aux objectifs et à l'étendue de l'étude à réaliser ;
- CV incluant : les compétences requises et l'expérience acquise dans des consultances similaires et au moins 3 références ;

### Sélection des offres

Cet appel à propositions est ouvert aux Consultants individuels ayant une solide expérience dans les services décrits ci-dessus.

Les propositions seront évaluées selon la qualité et le coût, avec notation pondérée entre la proposition technique et la proposition financière. Les critères suivants seront utilisés pour l'évaluation des propositions :

Critères	Scores
Compréhension globale de la mission (La proposition technique est-elle bien présentée, suffisamment détaillée et claire pour permettre une compréhension directe ? Est-elle spécifique aux Termes de Référence proposés ?)	/10
Proposition méthodologique (Le nombre total de jours correspond t-il au nombre requis ? Le calendrier global est-il cohérent et adapté à la demande pour l'organisation de l'atelier IMET ?)	/30
Expérience antérieure démontrable dans la conduite des évaluations IMET en Afrique Subsaharienne,	/30
Proposition financière (Le budget est-il présenté clairement pour permettre une compréhension directe ? Le coût est-il cohérent et raisonnable ? Est-il compétitif ? Correspond-il au financement disponible ?)	/30

	<b>Total</b>	/100
--	--------------	------

## **Soumission**

Les manifestations d'intérêt seront reçues au plus tard le **13/03/2024 à 16h00 T.U**, par email ([guinea@wildchimps.org](mailto:guinea@wildchimps.org)) avec la mention suivante en objet : " **CONSULTANT IMET 3 PSS**".

Les dossiers de candidature seront composés de CV, lettre de motivation, proposition technique et financière)

Toute question concernant cette consultation doit être adressée à Mr. Kizila Pacifique à l'adresse : [kizila@wildchimps.org](mailto:kizila@wildchimps.org)

## **7. Confidentialité**

Toutes les informations et les données recueillies dans le cadre de cette étude doivent être traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement à des fins liées à l'étude. Le Consultant signera un accord de confidentialité avant le début de sa mission.

**Fait à Conakry, le 19/02/2024**

**Directeur Pays**

**Pacifique WIMANA KIZILA**